

# Offre d'emploi

## Coordonnatrice ou coordonnateur culturel

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire - Concours no 1422

### Sommaire de la fonction

- Collaborer à l'élaboration et à la planification de politiques d'actions dans son domaine d'activité;
- Coordonner la mise en application d'activités et d'événements et s'assurer de leur qualité;
- Favoriser la coopération et la concertation entre les différents organismes du milieu dans les domaines d'activités sous sa responsabilité;
- Fournir l'assistance technique et professionnelle requise au bon fonctionnement des organismes et associations du milieu.

### Profil de compétences recherchées

- Détenir un diplôme d'études collégiales en techniques d'intervention en loisir ou en arts et lettres ou dans une autre discipline pertinente;
- Détenir au moins deux années d'expérience pertinente dans le domaine des arts et de la culture, plus spécifiquement en organisation d'événements, dont au moins une année en médiation culturelle et en concertation ainsi qu'au moins une année dans la gestion des réseaux sociaux et dans la gestion et le développement de site Web et de plate-forme numérique;
- Posséder une excellente maîtrise du français écrit et parlé de même qu'une bonne maîtrise des outils informatiques de graphisme et des logiciels Word et Excel;
- Démontrer une capacité à utiliser des logiciels d'édition Web et des outils de partage d'informations (Survey Monkey, Prezi, etc.);
- Faire preuve d'une habileté à gérer une multitude de dossiers simultanément et à travailler sous pression de même qu'un grand sens de l'organisation et de gestion des priorités;
- Posséder des aptitudes pour le travail d'équipe de même que des aptitudes de communicateur et de conciliateur.



**Remplacement de congé de maternité pour une période d'environ un an.**

#### Conditions salariales

Entre 35,68 \$ et 46,38 \$ de l'heure;  
Classe 9, selon les dispositions de la convention collective régissant les employés de bureau.

#### Horaires de travail

L'horaire de travail régulier est de 35 h par semaine, du lundi au vendredi midi. Cet horaire peut être flexible selon les besoins du service.

**SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE**  
**RIMOUSKI.CA/EMPLOIS**

**AVANT 16H 30 LE 16 DÉCEMBRE 2025**

